

LE RÉSEAU DES INSTITUTIONS DE FORMATION UNE EXPÉRIENCE EUROPÉENNE

Yves TERTRAIS*

Résumé

Cet article décrit une initiative de la Commission des Communautés européennes pour promouvoir la dimension européenne dans la formation des enseignants. L'auteur ayant, au sein d'une équipe internationale, participé à l'évaluation de cette expérience retrace les conditions de sa création et le modèle d'action qu'elle a développée.

Le Réseau d'institution de formation (RIF) créé au début de 1990 est le produit d'une rencontre entre les intérêts pour l'Europe de formateurs d'enseignants et la réflexion de la Commission sur les actions à entreprendre dans le domaine de la formation des enseignants, peu présents dans le programme Erasmus. Les caractéristiques du RIF portent sur la constitution du Réseau en sous-réseaux, gestion commune de l'ensemble du réseau par les coordonnateurs des sous-réseaux, mobilité des formateurs et des enseignants en formation. Ces caractéristiques ont contribué à donner une forte identité au RIF et à renforcer le sentiment d'une « communauté enseignante » qui, au-delà de son appartenance nationale est riche des différences culturelles de tous les pays.

87

Abstract

This article describes an initiative of the European Commission to promote the European dimension in teacher training. The author, who took part in the assessment of this experiment within an international team, relates the conditions of its creation and the type of action it has brought about.

The RIF (a network of training institutions) created at the beginning of 1990 is the outcome of a conjunction between the interests that some teacher trainers have for Europe and the reflexion of the Commission on the actions to be undertaken in the field of the training of teachers, little implied as they have been in the Erasmus program. The RIF is characterised by the division of the network into sub-networks, the common management of the whole network by the sub-network coordinators and the mobility of trainers and trainees. These characteristics have contributed to giving the RIF a strong identity of its own and reinforcing the feeling of "teaching community" which, beyond its national identity, is enriched with the cultural differences of all the countries.

* Yves Tertrais, Département de sociologie, Université de Nantes.

C'est avec prudence que les autorités européennes ont fait entrer l'Éducation dans leurs préoccupations officielles, mais son introduction dans le Traité de Maastricht montre la force des évolutions récentes dans le processus européen. L'instauration de l'Union européenne, le nouvel accent mis sur les relations politiques entre les membres de cette union, la création de la notion de citoyenneté européenne donnent au développement d'une dimension européenne de l'enseignement une forte actualité et un avenir certain. L'Europe demande à être mise en œuvre par des citoyens européens qui auront les capacités à agir, mais aussi à créer et inventer comme à participer aux décisions que rendent nécessaires les relations entre les européens.

Les systèmes d'enseignement sont les lieux privilégiés de production de savoirs et de valeurs et c'est eux qui peuvent apprendre aux jeunes européens à se familiariser avec un espace européen dans lequel ils puissent ensuite vivre, réfléchir et travailler. C'est un des enjeux de l'introduction, nécessairement lente et complexe, de la dimension européenne dans les différents niveaux de l'enseignement. La volonté exprimée dès 1988 (1) par les autorités européennes d'agir sur la formation des enseignants va dans ce sens. Les actions envisagées se sont situées, d'emblée, dans une perspective de diffusion démultiplicatrice en invitant à la réflexion et à l'action les formateurs d'enseignants des différents États membres de la Communauté européenne, susceptibles d'agir sur l'ensemble des systèmes d'enseignement.

Le Réseau des institutions de formation (RIF), constitué à partir de 1990, est né de cette initiative des autorités européennes. Les formateurs qui ont créé ce réseau d'institutions de formation, à forte identité, ont bien saisi le rôle qui pourrait être celui de leur profession et de sa fonction de socialisation. Assurant la préparation des nouvelles générations à venir à partir de l'héritage de leurs cultures nationales, les enseignants occupent une position privilégiée pour organiser le dialogue interculturel vers lequel s'oriente l'espace européen comme pour produire les aptitudes de ceux qui y vivront. Mais pour nombre d'enseignants, malgré leur intérêt pour l'idée européenne et de fortes valeurs d'ouverture intellectuelle, l'organisation nationale de leurs systèmes institutionnels, comme de leurs systèmes de références rendent la perspective européenne souvent difficile à mettre en œuvre pratiquement. Ainsi, c'est parce qu'ils ont un rôle de formation des enseignants, mais aussi parce qu'ils sont le plus souvent déjà fortement impliqués dans une démarche européenne et internationale (2) que les membres du RIF ont pu élaborer un ensemble de réflexions et d'actions qui contribue à la mise en œuvre d'une dimension européenne dans l'enseignement des pays européens.

Ce sont les conditions de la création du RIF et son modèle d'action qui sont ici formulés. En effectuant cette formulation, on peut mettre en évidence la force de l'intérêt des formateurs réunis dans le RIF et de leurs institutions pour l'introduction d'une dimension européenne dans leurs formations. Mais on voit également les directions qu'ils prennent quand ils doivent élaborer cette dimension. La comparaison avec ce qui s'est mis en place entre les universités dans le programme Erasmus montre que le RIF fait parfaitement sienne la relation européenne de

1 - Résolution du Conseil et de ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil, sur la dimension européenne dans l'éducation du 24 mai 1988.

2 - L'enquête effectuée auprès des membres du RIF montre qu'ils ont une forte expérience européenne. Plus des deux tiers d'entre eux avaient participé à des rencontres entre enseignants européens avant leur entrée dans le RIF, près de la moitié avait organisé des échanges d'étudiants et plus d'un quart des rencontres d'enseignants.

mobilité et d'échanges, mais qu'il l'infléchit dans une logique un peu différente, plus communautaire. Une certaine identification de l'idée européenne s'y dessine et le nombre des institutions appartenant au RIF ainsi que leur coordination en un seul réseau renforce l'importance de ce qui s'y conçoit (3).

LE PRODUIT D'UNE RENCONTRE

Au début de 1990, la création du RIF, à la suite de l'Université européenne d'été de Nimègue, est le produit d'un processus et d'une rencontre. Le processus est celui qui a conduit, d'un côté, la Commission européenne à mener une réflexion et à prendre l'initiative d'actions dans le domaine de la formation des enseignants et de l'autre des formateurs de formateurs mobilisés autour de l'idée européenne, en particulier dans le cadre de l'ATEE (*Association for Teacher Education in Europe*), à réfléchir aux effets à attendre d'une inscription des enseignants dans une dimension européenne. La rencontre fût celle de ces deux partenaires.

Le constat de la faible participation des institutions de formation de formateurs aux actions d'échanges du programme Erasmus avait conduit la Commission européenne à s'interroger sur les raisons de cette situation qui s'observait dans tous les pays de la Communauté. Le rapport demandé à Mike Bruce (4) en 1989 les impute à deux types d'explications. Une grande diversité institutionnelle des modes d'organisation et des programmes de formation rendait difficile la mise en place de systèmes d'échanges, voire rendaient non-éligibles certaines institutions qui n'étaient pas intégrées à l'Université. Les choses se compliquaient encore en raison des différences dans les relations entre formation professionnelle et universitaire, formation initiale et continue, organisation nationale et régionale des politiques éducatives.

Selon ce rapport, les cultures professionnelles des enseignants des institutions de formation (5) induisaient une seconde source de difficultés. L'ouverture à la dimension internationale et à l'Europe ne leur est pas toujours spontanée. Leur rôle privilégié dans la transmission des cultures nationales, l'intégration souvent récente de leurs institutions dans les universités, l'absence fréquente de traditions d'échange autour de la recherche ne les conduisaient pas facilement à l'ouverture internationale et, au-delà de l'absence d'intérêt, pouvaient provoquer dans certains cas, des attitudes de défense et de fermeture.

89

3 - Ces analyses s'appuient sur une étude du RIF conduite, pour le compte de la Commission européenne, en 1992-1993, dans le cadre d'un groupe de travail international organisé autour de l'Université de Nantes avec J.P. Barbe, M. Giles-Jones, C. Kodron, D. Palomba, C. Suaud, Y. Tertrais, L. Voye, P. Yvard (Groupe international d'évaluation-Université de Nantes. *Le RIF, Évaluation d'une action pour la dimension européenne dans l'Éducation : le Réseau des institutions de formation*, novembre 1993. Rapport pour la Task Force Ressources Humaines de la Commission européenne). Elles s'appuient également sur un programme de recherche sur la sociologie de l'intégration européenne mené en collaboration avec Charles Suaud au département de sociologie de l'Université de Nantes.

4 - Bruce M., (1989), « Teacher Education and the Erasmus Programme », *European Journal of Teacher Education*, vol. 12, n° 3, 1989.

5 - Les institutions dont les échanges étaient étudiées dans ce rapport en 1989 étaient encore des écoles normales d'instituteurs en France, avant leur intégration dans les IUFM. Les institutions des autres pays s'adressaient d'abord aux enseignants du primaire, malgré des organisations pouvant intégrer les enseignants du secondaire dans certains cas. C'est d'ailleurs parmi les premières que se recrutent majoritairement les membres du RIF, comme l'indiquent les chiffres cités plus loin.

On comprend donc que ce soit une minorité active qui, du côté des formateurs, ait mené une réflexion sur la dimension européenne dans les systèmes de formation et que l'ATEE se soit vu confier par la Commission européenne l'organisation de la première Université européenne d'été de Nimègue en octobre 1989, après avoir réuni un colloque à Palerme en avril 1989 sur le thème de « *l'Europe comme facteur d'innovation pédagogique.* » Nimègue constituait le point de rencontre entre les initiatives prises par les formateurs de formateurs regroupés dans une démarche européenne et dans la réflexion et la politique des institutions européennes.

C'est la « *Résolution du Conseil et des ministres de l'Éducation du 24 mai 1988 sur la dimension européenne dans l'éducation* » qui constitue l'initiative communautaire conduisant à la naissance du RIF. Plusieurs textes antérieurs des instances européennes faisaient référence à la dimension européenne de l'éducation (6), mais cette Résolution lui est entièrement consacrée, titre explicitement sur elle, formule des objectifs et des mesures pour la renforcer. Elle le fait en direction des « jeunes » de la Communauté, en termes de renforcement d'une identité européenne, de développement économique et social de la Communauté, de progrès de l'Union européenne et d'amélioration des connaissances sur les autres pays en vue d'une ouverture et d'une coopération accrues.

Ce texte, en affirmant avec force la notion de dimension européenne dans l'éducation, lance officiellement celle-ci dans le jeu européen, en direction des systèmes éducatifs, tout en privilégiant la formation des enseignants. Le choix d'une action en direction de ces formateurs, qui n'exclut pas d'autres actions vers les enseignants ou les établissements scolaires, est lié à leur rôle central dans la formation et la diffusion de la culture scolaire. Sa mise en œuvre dans cette formation fait l'objet de recommandations pour les États membres et d'actions spécifiques pour la Communauté européenne. Le caractère général des termes mêmes de la formulation des objectifs, « *mettre l'accent sur la dimension européenne dans la formation initiale et continue des enseignants* », constitue d'abord une incitation à l'ouverture d'un espace de travail, à la mise en œuvre de conceptions et d'initiatives. La perspective proposée aux États membres est principalement celle d'une coopération de leurs établissements de formation autour de programmes de mobilité pour les étudiants et les enseignants et d'une diffusion d'informations sur les systèmes éducatifs. La Communauté européenne est engagée à proposer ses moyens spécifiques, en particulier l'utilisation du programme Erasmus pour les échanges étudiants et la collaboration entre établissements de formation comme entre formateurs, mais aussi le cadre de réflexion de quatre universités d'été sur la définition de nouveaux moyens pour introduire la dimension européenne dans la formation des enseignants. Quatre universités pour les formateurs de formateurs seront organisées par la Commission européenne entre 1989 et 1992 (7). La rencontre qui s'opère à Nimègue permet aux formateurs présents d'apporter leur réponse. Ce sera le RIF, un réseau qui comprendra dès le départ près de cent institutions de formation d'enseignants de tous les pays de la Communauté européenne. Le principe d'un Réseau unique

90

6 - Cette résolution mentionne plusieurs textes : la *Déclaration solennelle sur l'Union européenne de Stuttgart* (juin 1983), les conclusions du conseil européen de Fontainebleau (juin 1984), le rapport *Europe des citoyens*, adopté au Conseil européen de Milan (juin 1985) et la résolution du Parlement européen du 20 novembre 1987.

7 - Elles se tiendront à Nimègue (1989), Rome-Frascati (1990), Nantes (1991), la dernière sera itinérante, de Pau à Saint-Jacques de Compostelle (1992).

y sera défini. Et c'est la Task Force Ressources Humaines de la Commission aidée par une unité d'assistance technique qui l'organisera pratiquement durant l'hiver 1989-90. C'est donc une convergence entre des préoccupations, des initiatives européennes et une mobilisation de formateurs de formateurs cherchant des structures efficaces pour mettre en pratique leurs intuitions théoriques et pédagogiques qui va donner naissance au RIF. En mettant en évidence cette convergence, on observe qu'elle est à la source de la dynamique de l'expérience.

LES PERSPECTIVES DU RIF

Posés à Nimègue, les principes d'organisation de ce qui allait devenir le RIF (Réseau d'institutions de formation) – selon le sigle arrêté par la Commission Européenne – en font un réseau unique, composé de sous-réseaux. Chacun de ces sous-réseaux, qui seront treize au départ, est constitué d'institutions de formation regroupées autour d'un thème de travail et d'une institution coordonnatrice. C'est à Nimègue que furent choisis les thèmes, la répartition des institutions s'effectuant au gré des affinités des formateurs, avec la coopération de la Commission européenne. La mobilité est considérée d'emblée comme le moyen de relation privilégiée entre les institutions. Deux rencontres annuelles sont prévues entre les coordonnateurs, comme dans chaque sous-réseau. Le modèle d'une Communauté européenne, à la fois une et organisée autour de plusieurs centres était présent dans l'esprit des initiateurs de ce mode d'organisation.

La logique interactive est également présente dans la définition progressive des objectifs du RIF qui s'opère de part et d'autre, du côté de la Commission et du côté des formateurs, dans des langages différents, à partir des perspectives tracées dans la Résolution de 1988, coopération autour de la mobilité et introduction à de nouvelles connaissances. Les objectifs formulés dans les textes, par exemple dans un rapport provisoire sur l'application de la Résolution de 1988 (8), définissent une double perspective, autour de l'Europe, mais aussi de la profession enseignante : faire l'Europe en formant des enseignants à la dimension européenne tout en faisant évoluer la profession enseignante par l'Europe dans ce contexte de mobilité. Repris par les formateurs du RIF, ces objectifs s'expriment dans une perspective d'abord pédagogique – les actions des sous-réseaux devant conduire à la formulation de savoirs sur les autres systèmes d'enseignement, sur les autres cultures, d'aptitudes à la coopération, d'attitudes d'ouverture. Dans le même objectif de faire évoluer la profession par l'Europe, la Commission européenne a défini, par ailleurs, un principe de décloisonnement des formations. Les réseaux doivent inclure simultanément les deux niveaux de formation, primaire et secondaire ainsi que la formation continue. On le voit, de part et d'autre, la mise en place du RIF donne lieu à une réflexion sur la signification de l'action menée en direction de la profession enseignante à travers sa formation.

Du côté des formateurs, la perspective de la formation professionnelle des étudiants est également très présente dans la volonté de créer un réseau spécifique. Le RIF est conçu comme le moyen de concevoir des formations et des stages pour les étudiants qui soient centrés autour

8 - Projet de rapport sur l'application de la Résolution du Conseil et des ministres de l'Éducation réunis au sein du Conseil du 24 mai 1988. *Dimension européenne dans l'éducation*, novembre 1992, p. 29.

de l'apprentissage d'actes professionnels, mis en œuvre dans des établissements scolaires. C'est un objectif qui sera rempli par tous les sous-réseaux organisateurs de stage, certains d'entre eux impliquant même tout un véritable réseau d'établissements scolaires sur les lieux de mobilité.

À la fin de 1993, 122 institutions sont engagées dans 15 sous-réseaux. Certaines institutions, soit plus importantes, soit prises dans une forte dynamique européenne, participent à plusieurs sous-réseaux, ce qui conduit à 209 participations dont 39 datant de l'année en cours, un chiffre qui serait plus important si les adhésions n'avaient pas été suspendues pour des raisons budgétaires et pédagogiques. Dans les faits, la composition du RIF fait apparaître une très forte représentation de l'enseignement primaire. 80 % des membres du RIF enseignent à de futurs enseignants du primaire – parmi ceux-ci, 11 % le font également en y intégrant le secondaire inférieur et 21 % le secondaire. 17 % seulement des formateurs sont spécialisés dans la formation des futurs enseignants du secondaire. La formation continue est encore faiblement présente dans l'ensemble du réseau. Cet objectif initial a du mal à s'intégrer aux stages étudiants et certains sous-réseaux l'organiseront d'une façon autonome.

Dans chaque sous-réseau, la règle est la diversité nationale, mais on observe dans l'ensemble du réseau une plus forte représentation des pays de l'Europe du Nord (R.F.A., Belgique, Hollande, Danemark, Royaume-Uni, Irlande) et à l'intérieur des pays d'Europe du Sud, une coupure entre le nord et le sud qui s'exerce au profit du nord, en France y compris. Par ailleurs, ceux qui sont les plus présents, comme les Pays-Bas ou la Belgique, ne sont pas nécessairement les plus importants par leur population.

UNE AUTONOMIE MOBILISATRICE

92

Le cadre défini avait un caractère expérimental dans l'esprit des formateurs comme de la Commission européenne, mais il a rapidement été investi d'une forte signification par les membres du RIF. Dès sa mise en place, il a été comparé et confronté, dans les réunions de coordonnateurs, au modèle de relations et d'échanges qui sous-tend le programme Erasmus, et les membres du RIF lui ont donné une identité particulière, formulée dans cette confrontation. Trois éléments assure sa spécificité :

- son mode d'organisation, en réseau unique et en sous-réseaux, donne aux yeux de ses membres, le caractère d'une action autonome et stabilisée, dont les échanges Erasmus constituent un des moyens parmi d'autres ;
- les réunions de coordonnateurs, les rencontres internes des sous-réseaux, la préparation des stages étudiants, le travail en commun, les échanges bi-latéraux de formateurs, spécialement organisés pour le RIF, à l'intérieur des sous-réseaux, ont joué un rôle déterminant pour renforcer le sentiment de cette identité qui ne demandait qu'à s'organiser ;
- la définition professionnelle de la formation des enseignants, la durée courte des études et des stages nécessairement plus réduits dans le temps que les mobilités Erasmus, renforcent, par ailleurs, l'idée d'une spécificité des objectifs du RIF (9).

Les valeurs de la profession enseignante et ses fonctions contribuent également au renforcement de l'identité du RIF. Les fonctions de socialisation, d'éveil et d'ouverture intellectuelle sont suffisamment fortes et identiques au niveau européen pour donner le sentiment d'une « communauté enseignante », riche, par ailleurs, des différences culturelles de tous les pays et des régions européennes. Ce sentiment d'unité dans la diversité renforce celui d'une affinité entre la profession enseignante et ce que doit être la Communauté européenne, à la fois une par ses valeurs et son projet de coopération entre les individus et diverse par ses cultures. La rencontre entre des valeurs humaines et culturelles, un projet professionnel et le processus de construction d'une Europe unie produit une dynamique très mobilisatrice pour une profession qui voit s'ouvrir devant elle l'invention d'un rôle fort et inédit.

C'est dans une réflexion sur la dimension européenne et sa mise en œuvre que ce caractère inédit trouve à se mettre en pratique et pour l'identité du RIF, une nouvelle force d'affirmation. Alors que dans la logique d'Erasmus, la dimension européenne fait l'objet d'une expérience pratique par la mobilité individuelle, le RIF fait de la dimension européenne un objectif explicite de pédagogie, comme les textes européens y invite, autour d'un nouveau type de mobilité, collective et multiculturelle, incluant des relations avec des établissements scolaires.

LA PRATIQUE D'UNE DIMENSION MULTICULTURELLE

Lieu de rencontre et de coopération pédagogique entre professionnels de l'éducation dotés de cultures aux dimensions à la fois communes et diverses, le RIF, composé de membres de tous les pays de la Communauté européenne remplit des conditions particulièrement favorables pour donner un contenu à la notion de dimension européenne et définir de nouvelles attitudes européennes en direction des futurs enseignants. Le fait qu'il regroupe des formateurs de formateurs, dont une majorité s'adresse à de futurs enseignants du primaire, ouvre un espace de travail très large qui va de la confrontation des méthodes pédagogiques dans la classe à celle des modèles culturels nationaux dans de nombreux domaines. Il conduit à produire en même temps qu'une interconnaissance et une habitude du travail en commun, une ouverture et une mobilité intellectuelles et culturelles. Ce qui caractérise le projet du RIF, c'est l'objectif de travailler explicitement sur ces attitudes, de le faire dans un cadre dont l'extension permet une confrontation et conduit à des possibilités de cumul autorisant à sortir de la succession des expériences ponctuelles. La production d'ouvrages et d'articles, déjà nombreuse à la fin de 1993, dans les différents sous-réseaux, montre la volonté des membres du RIF de diffuser leurs expériences.

Ce travail du RIF a ainsi pris la direction d'organisation de stages multiculturels pour les étudiants et de production d'instruments pédagogiques autonomes, tels des modules ou des ouvrages, suivant les sous-réseaux, certains combinant les deux formules (10). Il est sous-tendu par une recherche-action des formateurs dont l'importance va se développant devant la nécessité de la mise en œuvre d'attitudes et de savoirs nouveaux. Les thèmes des sous-réseaux structurent la collaboration, lui donnent sa dimension cumulative, et permettent des avancées dans

93

10 - Cinq sous-réseaux ont été financés pour l'organisation de stages étudiants dans le cadre d'Erasmus. Les autres l'ont été pour les réunions bi-annuelles des enseignants et par le système de bourses d'échanges bi-latéraux à l'intérieur des sous-réseaux.

la réflexion tout en servant de terrain d'exercice à ces nouvelles habitudes de travail et de pensée. Certains thèmes sont liés à des questions au centre du processus européen en général, comme la citoyenneté, les droits de l'homme, le multiculturalisme, la didactique des langues, le patrimoine européen. D'autres ont des implications plus immédiatement pédagogiques, comme l'organisation de nouveaux *curricula* intégrant la dimension européenne dans l'enseignement primaire ou secondaire, l'information sur les systèmes d'enseignement européens, ou des objets disciplinaires comme l'enseignement des sciences ou des sciences sociales. Enfin, certaines questions trouvent un sens nouveau dans leur traitement au niveau européen, comme l'environnement, l'exclusion scolaire ou le handicap social.

Mais au centre de ces activités du RIF et de sa démarche, on trouve surtout ce principe nouveau qu'est l'introduction de la dimension multiculturelle. Présent à toutes les étapes du travail du RIF, il est au centre de son organisation puisque la plupart des pays sont représentés dans chaque sous-réseau. Il structure la conception de la pédagogie, dans sa dimension théorique et dans ses applications. Les thèmes de travail de chaque sous-réseau donnent lieu à une réflexion à partir des approches des différents pays. Au-delà de la seule reconnaissance de la diversité, cette multiculturalité, la confrontation concrète des cultures pédagogiques et des cultures nationales est conçue par les sous-réseaux comme une source d'invention pédagogique, un moteur d'innovation lié à la prise de conscience de ses propres références et à la conjugaison des points de vue culturels (11).

Les stages étudiants, organisés sous une forme intensive d'un mois, forment ainsi à une culture du multiculturel et à l'invention de modèles pédagogiques intégrant cette multiculturalité. Éloignées des situations classiques de contact bilatéral des échanges Erasmus, les rencontres multilatérales, à sept ou huit pays, qui pourraient présenter le risque d'un certain artifice, constituent, au contraire, le support d'apprentissages nouveaux et deviennent un cadre pédagogique particulièrement innovateur. L'apprentissage de la négociation, voire du conflit s'opère dans le choix des langues de travail et de relations, dans l'élaboration de modules d'enseignement et dans la vie quotidienne durant les stages. Les différences deviennent objet de pédagogie et de connaissance des autres cultures. Des attitudes et un point de vue d'ouverture culturelle sont découverts et expérimentés par les étudiants tant dans leur vie commune que dans leurs activités pédagogiques.

Dans le cadre des stages, le caractère collectif de préparation de modules d'enseignement, sert de support à une pédagogie européenne où s'opère le double apprentissage du sentiment communautaire et de la diversité européenne. Le sous-réseau centré sur le *curriculum* du primaire, déjà évoqué, donne même le nom spécifique de Meitheal – un terme désignant un mode de coopération traditionnel des paysans irlandais à la période des moissons – à la réunion des formateurs et des étudiants européens constituant un « microcosme de la Communauté Européenne en action » et organisée autour de la coopération alimentée par le va-et-vient entre la réflexion théorique et l'expérimentation pratique. Au-delà de ce double

11 - Selon les termes du sous-réseau 5, l'expérience de la diversité est « une source puissante et fructueuse d'inspiration et d'idées pour le développement personnel et professionnel ». Report on 1991 Meitheal, *Preparing student teacher for developing and delivering a basic curriculum on the European dimension in primary schools*, p. 5.

apprentissage, le principe multiculturel est utilisé dans un sens qui retrouve le double objectif de la formation à l'Europe et de la transformation de la profession par l'Europe. La logique communautaire produit sa force innovatrice et l'innovation apparaît liée à l'identité de la Communauté.

Cette dimension multiculturelle s'invente du fait de l'organisation du RIF elle-même, de la volonté des formateurs, au rythme de leurs initiatives, dans un modèle d'action européen inédit organisé autour d'un réseau qui couvre l'ensemble des pays de la Communauté européenne. Elle s'invente également dans une rencontre, typique de la logique même du processus européen, entre une proposition des institutions européennes et l'intérêt pour une évolution dans la profession enseignante.

VERS UNE NOUVELLE PROFESSIONNALITÉ ?

En s'attachant à analyser les conditions de la naissance du RIF, la signification de ses innovations organisationnelles, il n'a pas été possible de donner toute la mesure des productions auxquelles elles ont conduit. Dans cette période nécessairement difficile de formation des sous-réseaux et d'élaboration de leurs objectifs, les membres du RIF ont mené à bien, en dehors de l'organisation de leurs stages, la production d'analyses et d'outils pédagogiques sous la forme d'ouvrages et d'articles, de multiples documents, de vidéos. Cette fonction n'était pas nettement assignée au RIF au moment de sa création et l'importance de ce travail montre les directions prises, la démarche d'action-pilote et le potentiel de production pédagogique et réflexive (12).

L'espace de la dimension européenne et le mode d'organisation du RIF conduisent à une démarche de recherche-action pour les formateurs de formateurs, on l'a vu. Elle doit mener à une ouverture vers des travaux de recherche dans plusieurs domaines de la didactique, en particulier celui des langues. Mais la place que prend la gestion de la diversité dans la découverte de la dimension européenne rend sans doute nécessaire également le contact avec des disciplines comme l'anthropologie culturelle qui peuvent permettre de reconnaître les différences entre les cultures nationales européennes, de les comprendre et d'en utiliser de façon consciente toutes les ressources. L'existence du RIF et la situation d'expérimentation et d'invention culturelles et pédagogiques devant laquelle il met les formateurs d'enseignants, conduit à

95

12 - On trouvera une première bibliographie de ces productions dans *Groupe international d'évaluation*. Université de Nantes, *op. cit.*, p. 126 à 129.

À titre d'exemples d'ouvrages : Beernaert Y., Sander T., Van Dijk H. (1993), *Reader on the European dimension in Teacher Education*, ATEE, RIF, Subnetwork 4, Bruxelles, 300 p. Versions allemande et française publiées en 1994. Montane M., Bordas I., (Eds) (1993), *The European dimension in secondary education for teachers and teachers educators*, RIF Subnetwork 6, Barcelona, Col·legi de doctors i llicenciats de Catalunya, 250 p. Versions française et catalane en préparation. Peck B (1992), *Managing the European dimension in schools*, Jordanhill College, Glasgow, 100 p. O'hanlon C., Randoll D. (eds.) (1993). *A child with learning difficulties in Europe. Nine case studies*. Boden, Baden, Normes Verlagsgesellschaft. À titre d'exemple d'article : Kodron C., *European dimension, multiculturalism and teacher training* *European Journal of Teacher Education*, vol. 16 (1993), n° 1.

Un autre type de réalisation dans le RIF peut être mentionné avec la constitution d'une nouvelle forme d'institut de formation de formateurs à partir d'une recherche-action sur des thèmes autour de l'échec scolaire, l'Institut européen pour le développement des potentialités de tous les enfants (IEDPE).

la recherche de ces outils. Ils peuvent constituer certains des instruments de la nouvelle professionnalité que le processus européen ouvre aux enseignants dans un rôle d'initiateur européen (13). Le programme Socrates, qui doit entrer en application à la rentrée de 1995, fournit un cadre et des ressources qui doivent permettre aux membres du RIF de développer leur approche pédagogique et de l'enrichir des apports extérieurs qu'ils jugeront utiles.

Il faut cependant observer que la logique de l'innovation n'exclut pas celle du choix et que la disposition communautaire des formateurs du RIF induit une conception de la dimension européenne, dans la formation des enseignants. En privilégiant le travail en commun et la méthodologie du multiculturel dans la formation, en s'écartant de l'option bilatérale et individuelle dans la formation de l'étudiant, plus souvent prise par les universités dans le cadre d'Erasmus, le RIF effectue un choix. Le dispositif du RIF constitue une innovation par ses options, mais c'est également le choix d'un mode de formulation et de diffusion de la dimension européenne dans l'éducation.

QUEL SENS À L'UNITÉ DU RIF, QUEL LANGAGE DE L'EUROPE ?

Un aspect des plus spécifiques du RIF, cependant, est peut-être son organisation en un réseau unique. Si de vastes réseaux universitaires se constituent à travers Erasmus, aucun n'a son importance en nombre ou un mode d'organisation aussi européen et fédéré. Cette spécificité peut-être considérée et discutée à deux niveaux, celui de l'organisation de l'innovation, mais également celui de sa dimension politique.

Sur le plan de l'organisation, cette unité permet à des sous-réseaux, dont on a vu qu'ils étaient chacun constitués d'institutions de la plupart des pays de la Communauté européenne, de s'ouvrir sur un très grand nombre d'institutions et de cumuler entre eux leurs expériences et leurs actions. L'exploitation de cet espace pédagogique représente un fort potentiel s'il est doté des instruments qui permettent de développer la mobilité des formateurs, l'élaboration comme la circulation des travaux à l'intérieur et à l'extérieur du réseau. Les centres-ressources qui pourraient centraliser les expériences et orienter les initiatives auraient un rôle important dans cette perspective. Les actions innovatrices ainsi mises en œuvre acquerraient une force et une diffusion que ne peuvent pas avoir les actions multiples de petits réseaux par définition isolés, sauf à rentrer dans une organisation du même ordre. Le constat de ce potentiel conduit à se demander quelle doit être l'évolution d'un tel réseau. Doit-il demeurer une action-pilote, moteur d'ouverture européenne des institutions de formation, d'action innovatrice et une référence pour les institutions qui lui sont extérieures ou doit-il s'étendre et devenir le centre ou l'un des pôles d'un réseau en étoile constitué de l'ensemble des institutions de formation européennes ?

96

13 - La diffusion de savoirs de cet ordre rencontrerait un intérêt intellectuel et pratique pour le contact entre européens. Peu souvent mentionnées dans le langage public de l'Europe, ces relations sont importantes pour la population de plusieurs pays européens, en particulier en France et en Italie. Sur cette question, Chaudron M., Suaud C., Tertrais Y., 1991, « Les Français entre crainte et désir d'Europe, » *ESPRIT*, n° 11.

Cette question conduit à une autre interrogation plus politique, sur le développement du RIF. Ce registre est extérieur aux préoccupations des membres du RIF, mais on peut le penser présent à l'esprit des représentants des États membres de l'Union européenne comme de ceux qui verraient dans ce mode d'organisation et dans une action trop coordonnée de la profession enseignante les germes d'un pouvoir éducatif européen ou le risque d'une contribution à l'homogénéisation des systèmes d'enseignement.

Une réponse à cette question peut être proposée si l'on se place dans la perspective du rôle des systèmes d'enseignement dans le processus européen. Un premier mode de raisonnement, se référant à la fonction des systèmes d'enseignement dans la production des cultures et des identités nationales dans les différents pays européens, peut conduire à penser que l'existence d'un réseau tel que le RIF contribuera à une socialisation européenne trop unifiante en formulant valeurs et dispositions. Ceci amènera à une contestation de cette organisation unitaire. Mais il peut également apparaître que, dans le nouveau contexte européen, les institutions de formation des enseignants s'ouvrent vers une autre forme de socialisation, plus orientée vers la mise en œuvre d'une sociabilité européenne, c'est-à-dire vers l'organisation concrète de relations entre les européens dans leur diversité et vers l'apprentissage de la maîtrise de cette diversité. On observera également que cette orientation est en affinité avec la sensibilité européenne et les attentes de membres de la société. Ceux-ci prennent fortement en compte comme composante du processus européen les relations entre européens, à la différence des politiques qui "pensent l'Europe", le plus souvent, dans une approche d'abord institutionnelle et économique.

Dans cette perspective de sociabilité et d'ouverture humaine et intellectuelle, le mode d'organisation du RIF peut être efficace par sa dimension organisationnelle. Mais le RIF, perçu dans sa dimension de réseau européen d'institutions de formation des enseignants, pourrait également apparaître comme un fort symbole de la création d'un espace culturel européen dont les institutions scolaires auraient vocation à devenir des relais privilégiés, organisant des relations entre Européens fondées sur des échanges et des apprentissages. Le programme Erasmus et les échanges d'étudiants entre les universités commencent déjà à se voir reconnaître cette signification de langage de l'Europe. Le programme Socrates organise l'échange et la mobilité pour tous les niveaux des systèmes d'enseignement. Il en propose les moyens au niveau scolaire à travers la création de partenariats entre institutions scolaires européennes. La "mise en avant" de l'action d'un réseau de formation des enseignants, à dimension européenne, tel que le RIF, accentuerait le sens du programme et sa capacité mobilisatrice dans la perspective de la création de cet espace de relations scolaire européenne.

L'organisation nationale des systèmes d'enseignement, sous des formes diverses selon les pays, apparaît, dans le processus européen, comme un garant des identités nationales. Mais, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, les institutions scolaires peuvent devenir les instruments de liens nouveaux entre européens et ces lieux de construction de l'identité, des lieux du dialogue entre les identités. Dans le cadre plus général du processus européen, l'espace scolaire peut enrichir les modes de relations entre Européens et permettre la création de langages de l'Europe plus proches des membres de la société, plus concrets que ceux de la politique institu-

tionnelle et de l'économie (14). De véritables relations instituées entre Européens seraient ainsi permises et des déplacements autorisés, dans les manières de penser l'Europe, vers un espace de relations dont la légitimité croîtrait avec le succès, alors qu'il a aujourd'hui une signification d'abord instrumentale dans les langages officiels de l'Europe (15).

14 - Cet espace scolaire serait un des moyens d'assumer le pluralisme culturel ; ce que M. Abeles voit comme une des conditions pour l'Europe politique d'avoir "quelques chances de rejoindre l'Europe des citoyens" in *À la recherche d'un espace public communautaire*, 1994, *Pouvoirs*, n° 69.

15 - Déjà au cœur du lien social, local ou national, l'école - instrument du lien social européen à inventer - peut constituer un espace privilégié de construction de la communication entre Européens. Avec d'autres moyens, à un autre rythme, elle permettrait d'aborder la question des relations entre Européens sous un registre plus culturel que politique, et avec une efficacité plus certaine que les moyens de communication de masse (D. Wolton souligne les difficultés de cette communication dans *La dernière utopie. Naissance de l'Europe démocratique*, Paris, Flammarion, 1993).